

JEAN POMARÈDES

BANDIT DE GRAND CHEMIN

Mairie de Caux arrondissement communal de Béziers du département de l'Hérault
 Naissance de Jean Pomarède le jour du mois de germinal l'an neuf de la république française
 de naissance de Jean Pomarède le jour d'hier à quatre heures du matin fils de Jean Pomarède cultivateur et de Marie Canitrot aîné
 Le père de l'enfant a été reconnu être un garçon pressé et l'un des frères de Jean Pomarède âgé de quarante six ans lequel Jean Jacques Pomarède âgé de tout. Cinq ans tous domiciliés au St. Caux sur la requête de nous faite par le Sr. Pomarède père de l'enfant dont signé l'acte suivant la loi par moi Claude Louis Loumaron Sr. Caux faisant les fonctions de fonctionnaire public soussigné
 Pomarède Sr. Causse

J. Pomarède

Jean Pomarède, fils de Jean, cultivateur, et de Marie Canitrot, naît à Caux le 6 avril 1801. Peu après son mariage, en 1830, avec Jeanne Rouyre, il s'associe avec son beau-frère dans une affaire de vente d'alcool qui s'avère désastreuse. La vente des biens de la dot apportée par Jeanne ne suffisant pas à éponger les dettes, Jean Pomarède et Félix Rouyre décident alors de spéculer sur l'immobilier. L'échec de cette deuxième tentative d'enrichissement marque pour Pomarède le début d'une carrière de brigand.

Son berger en fait le premier les frais. Un soir d'hiver, alors qu'il vient de toucher sa paye du mois et s'en retourne à Fontès, il se voit dépouillé par un homme masqué et armé en qui il croit reconnaître son patron. Un patron qui, quelque temps plus tard, met le feu à sa propre maison pour toucher les indemnités d'assurance.

Vols à main armée et agressions se succèdent dès lors dans les arrondissements de Béziers et de Lodève, dont trois se terminent tragiquement. L'attaque de Pierre Boularand dit Cambachou, le 19 février 1842, met un terme à la sombre carrière de « la canaille de Caux ». Arrêté près de Laurens, Pomarède est conduit à la prison de Béziers puis à celle de Montpellier. Reconnu coupable de complicité dans l'incendie de sa maison, de trente-cinq vols à main armée, de deux tentatives d'assassinat et d'un meurtre, il est condamné à mort et guillotiné à Pézenas le 18 février 1843 sous les yeux de 50 000 personnes. Son corps est enseveli par les frères pèlerins de la ville dans une fosse ouverte sur le seuil de la porte du cimetière.

Acte de naissance de Jean Pomarède, 17 germinal an 9 (Archives municipales de Caux, registre des naissances, 1793-1802)

Signature de Jean Pomarède, 1830 (H. Marius Maders, « Histoire d'un bandit : Jean Pomarède », 1981, p. 106)

« Pomarède en prison, après sa tentative de suicide », lithographie de Boehm (Archives départementales de l'Hérault, 1 J 1466)

« Plan de la partie des arrondissements de Béziers et de Lodève, où des vols à main armée ont été commis depuis plusieurs années », 19 novembre 1842 (Archives départementales de l'Hérault, 2 U 2 61)

